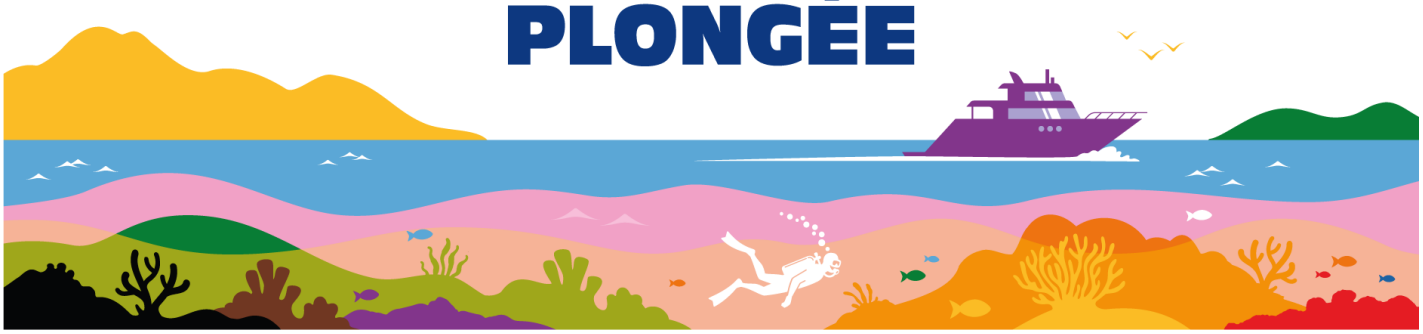
SORTIE CROISIÈRE PLONGÉE



Croisière Philippines sur l'Atlantis Azores

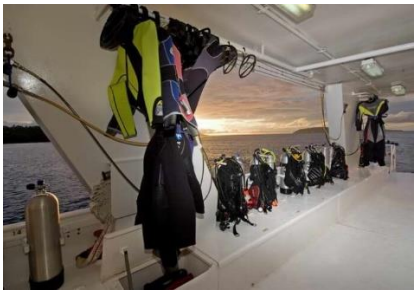
Date de la sortie : du 12 au 19 décembre 2026

Nombres plongeurs : 16 Niveau minimum : N2 + Nitrox

Budget indicatifs (hors transports) : 2.700€

Nous connaissons l'Atlantis Azores pour y avoir fait une croisière en novembre 2022. Le groupe avait été unanime sur la qualité de la prestation Atlantis aux Philippines et a souhaité que soit reproposée une croisière sur ce bateau, ce que nous faisons maintenant. La croisière proposée est la 'transition week' ou Atlantis déplace son bateau de leur centre de Dumenguete à celui de Punta Galera, ce qui arrive une fois par an, et permet de plonger sur une grande variété de sites. Air France vient de reprendre ses vols directs de Paris à Manille, ce qui va nous faciliter l'accès.







Ce budget inclut :

- Croisière de 7 nuits, tout compris du samedi 12 au samedi 19 décembre 2026, en pension complète (cuisine Philippine et internationale). Hébergement en cabine double avec salle de bain privative, attribution des cabines par ordre d'inscription https://www.atlantishotel.com/py-atlantis-azores/. La plupart des cabines sont constituées d'un lit double et un lit simple et seront occupées par 2 personnes uniquement. Une seule cabine possède un lit double uniquement, pour un couple. Le bateau sera privatisé, donc nous serons autonomes sur l'itinéraire et les sites en coordination avec l'équipage.
- 4 à 5 plongées Nitrox proposées par jour pendant 6 jours, alternant une grande diversité de sites.
- Transfert Manille / Dumangete et Punta Galeras / Manille
- 1% au titre de notre « engagement par la nature »

Ce budget n'inclut pas :

- Vols long courrier pour arriver à Manille

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.

- Nitrox USD 178 par personne
- Frais de parc marin (actuellement 210 PHP soit 3,5€ par personne par jour; obligation des municipalités locales et sujet à changement).
- Matériel de location (indicatif 100€ pour la semaine entière, pour l'ensemble du matériel loué)
- Excursions terrestres
- TIP, collecté par PAEC pour l'équipage : Budget indicatif 150€ dont 100€ (ou contre-valeur USD ou monnaie local) obligatoire et collecté en début de croisière. Le solde (50€) à discrétion en fin de croisière.
- Prévoir de régler ces différents postes localement en cash
- Toute extension éventuelle

Échéancier de la croisière Philippines / Atlantis du 12 au 19 décembre 2026

- A l'inscription début 2025 : 230€
- Au 1er février 2026 : 220€
- Au 1er mai 2026 : 1.100€
- Au 1er septembre 2026 : 1.150€

Formalités d'inscription :

1. **Pré-inscription**
 Envoyez votre demande de pré-inscription à : voyages@plongeearcenciel.org
2. **Validation et confirmation**
 Une fois votre inscription validée, vous disposez de **3 jours** pour effectuer :

- **Le versement des arrhes,** d'un montant de 230€, par l'un des moyens suivants :
 - ***HelloAsso*** *(lien communiqué après validation)*
 - ***PayPal****, avec un coût additionnel pour couvrir les frais obligatoires*
 - ***Virement bancaire****, en précisant votre* ***nom*** *et le* ***nom de la sortie*** *dans le libellé*
- **L'envoi du bulletin d'inscription** complété et signé, par mail à l'adresse suivante : voyages@plongeearcenciel.org

Conditions de participation :

- Un Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique de la plongée sous-marine en cours de validité ;
- Une licence FFESSM en cours de validité ;
- Une assurance complémentaire individuelle accident et assistance en cours de validité, couvrant notamment les accidents de plongée ;
- Un carnet de plongées et un justificatif de niveau.





--- La liste principale d'inscription est clôturée dès que l'effectif de 16 personnes est atteint ---

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.